



République Française

Commune d'Ostheim

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTHEIM

FIL DE LA SEANCE DU 17 JUILLET 2026

Constat du quorum : 16/19
Procurations : 3
Nombre de votants : 19

Le 17 juillet 2026 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 10 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur Nicolas KONRADT, Maire

Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Nicolas KONRADT, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL, Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN, Jean-Marc WILLIG, Thierry DINTZER, David HOUX, Anne-Raphaëlle de RUFFRAY, Peggy ZUCKER, Julien TRIPP, Valérie GRAUER, Anne-Laure CONUS, Anne-Sophie SCHUWER, Laura GONNACHON, Amandine FROEHLICH

Excusés : Caroline JABOVISTE, Serge DA MOTA, Mr David RISCH

Procurations : Caroline JABOVISTE à Anne-Raphaëlle de RUFFRAY, Serge DA MOTA à Christophe KETTERER, Mr David RISCH à Amandine FROEHLICH

Amandine FROEHLICH, Conseillère Municipale, est désignée en tant que secrétaire de séance. Elle sera assistée du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2026
- 2) Communications
- 3) Exercice du droit à la formation des élus
- 4) Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement
- 5) Divers

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 JUIN 2026

Le procès-verbal a été envoyé par mail à l'ensemble des conseillers le 10 juillet 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Vote à main levée

Nombre de votants : 19	Dont présents : 16	Dont procuration : 3
Pour : 19	Abstentions :	Contre :

2. COMMUNICATIONS

Dates à retenir :

- 29 juillet jury fleurissement
- 4 septembre prochain conseil municipal
- 19 septembre journée citoyenne

Collecte pour la ligue contre le cancer

La collecte 2026 au profit de la Ligue contre le cancer s'élève à 9 805 € pour la commune d'Ostheim. Nous adressons un grand merci à l'ensemble des quêteurs pour leur engagement, et tout particulièrement à Mme Catherine DEMANGEAT, responsable de la collecte.

Honorariat

Monsieur le Préfet nous a informés des arrêtés préfectoraux par lesquels il a nommé M. Bernard KEMPF en qualité de Maire honoraire et Mme Catherine DEMANGEAT en qualité d'Adjointe honoraire.

Monsieur le MAIRE fait brièvement un retour à l'Assemblée des réunions auxquelles il a participé depuis le dernier conseil :

6 juin

- Fête de la Bretzel

7 juin

- Accident route de Ribeauvillé

8 juin

- Conférence des Maires Bien Vieillir en milieu Rural et Maison France Services (2040 1 personne/3 aura + de 65 ans)

9 juin

- Rdv Larbre Ingénierie - Cédric Guillaume : rue de Mittelwihr
- Réunion STEP avec Arkedia, Sogea et Berest

10 juin

- Gendarmerie dépôt de plainte suite à accident et audition enfant Ynes El Kouder
- Intervention de Muriel Hamsin des Brigades Vertes en RH

11 juin

- Rdv Michèle Schillinger : déscolarisation Ynes
- Portes ouvertes Service de Gestion Comptable de Sigolsheim (trésorerie)

12 juin

- Présentation groupement des jeunes Alliance Centre Alsace Football

14 juin

- Marché aux puces Ostheim FCOH
- Installations Gens du Voyage à Schoppenwihr

15 juin

- Comité syndical RHA

16 juin

- Rdv Colmarienne des Eaux - Mr Chatain : Relance dossier gestion réseau eau
- Rdv Frédérique Willenbacher : Scolarisation obligatoire des 3 ans
- Commission Communication

17 juin

- Rdv Nathaëlle Roess Vialis : Gestion éclairage
- Inauguration Costral
- Conseil de Fabrique : Vente terrain à Mr Thirion

18 juin

- Rdv Alexandre El Kouder - Ynes
- Rdv Cabinet kinés Jardins du Moulin
- Réunion Rte de Colmar
- Rdv Antoine Wolfensperger : Amicale des 2 étangs
- Salon des maires du Haut Rhin - Mulhouse
- SMRA, mise en place du comité
- CCPR commission réunies : préparation du conseil de communauté

22 juin

- Commission AO Comcom (déchets)
- Contact avec personnes âgées, isolées suite à épisode de chaleur
- CME : Inauguration Blason

23 juin

- Rdv Colmarienne des Eaux : - Benjamin Christophe : Fuites d'eau
- Rdv le Duo : PC Rue de la Gare

24 juin

- CCAS : Installation des membres, élection vice-président
- 98 ans de notre doyenne : Claudette Kuchel

25 juin

- AG de l'adhaur à Meyenheim
- Conseil de Communauté

28 juin

- Semaine des quilles

30 juin

- Pacs Camille Vuillaume et Jonathan Spieser
- Rdv Mr Baumgartner : projet 4 rue de la Gare
- Bureau et Comité syndical Siteuce (compte, projet de méthanisation, visite STEP)

1 juillet

- Conférence des Maires : Rosace

3 juillet

- Préfecture COPIL pollution aux solvants chlorés

13 juillet

- Soirée 13 juillet organisé par les Seventies

16 juillet

- Adauhr : Projet Ecole
- 80 ans de Mme Girard

17 juillet

- Réunion Marie Paule Thomas : Contrat de Territoire
- Réunion GRDF Jérôme Klein
- Réunion Sovia : Démarrage 2ème collectif
- Réunion SDIS 68 : présentation Permis de construire

**Monsieur Christophe KETTERER Adjoint, rend compte des réunions auxquelles il a participé :
8,9 juin et 15 juillet :**

- DAACT Eissler André rue Schweitzer, Wasquil Grégory Rue de Suisse, Mangel Robin les jardins du moulin et EARL Gaensmatt

16 juin

- Rdv Colmarienne des Eaux - Mr Chatain : Relance dossier gestion réseau eau

17 juin

- Inauguration Costral

18 juin

- Rdv Cabinet kinés Jardins du Moulin
- Réunion Rte de Colmar

8 juillet

- Contrôle de la structure communale avec un bureau agréé

13 juillet

- Soirée 13 juillet organisé par les Seventies

16 juillet

- Réunion STEP avec Arkedia, Sogea et Berest

17 juillet

- Réunion SDIS 68 : présentation Permis de construire

Madame Laurence ENGEL, Adjointe, rend compte des réunions auxquelles elle a participé :

6 juin

- Fête de la Bretzel

7 juin

- Concert Collegium Musicum de Mulhouse

16 juin

- Conseil d'école

18 juin

- Soirée maisons fleuries de Bergheim

22 juin

- Inauguration du blason du CME

23 juin

- Commission cadre de vie avec Nicolas H. et les bénévoles du verger pédagogique

24 juin

- Installation du CCAS

25 juin

- Commissions réunies à Hunawihr (CCPR)

1 juillet

- Représentation petit spectacle classe des PS-GS à la maternelle

13 juillet

- Bal champêtre du 14/07

16 juillet

- Rencontre avec l'Adhaur (réflexion sur l'aménagement durable des locaux scolaires et des espaces extérieurs) + en soirée Anniversaire 80 ans de Mme Girard

17 juillet

- Présentation du projet de la nouvelle caserne par le SDIS

Monsieur Nicolas HAUSS Adjoint, rend compte des réunions auxquelles il a participé :

10 juin

- Rencontre brigades vertes

11 juin

- Portes ouvertes service de gestion comptable à KBV

15 juin

- Commission environnement, proposition de statu quo sur la question de l'éclairage public (maintien de l'extinction nocturne)

23 juin

- Réunion verger pédagogique

25 juin

- Conseil communautaire

28 juin

- Concours quilles

2 juillet

- CCPR Installation conseil administration régie déchets

4 juillet

- Mariage Loic Kuppeck et Louise Rietsch

13 juillet

- Feu d'artifice

16 juillet

- 80 ans Mme Girard

17 juillet

- Réunion présentation projet nouvelle caserne

Monsieur le MAIRE, rend compte des réunions auxquelles Madame Caroline JABOVISTE, Adjointe a participé :

10 juin :

- Prise de contact avec le prestataire web Réseau des Communes
- Rencontre avec la Brigade verte

11 juin :

- Commission CCPR Culture et Communication

12 juin :

- Formation intramuros

16 juin :

- Commission Communication, Culture et Patrimoine

22 juin :

- Inauguration du blason du CME
- Contact avec personnes âgées, isolés suite à épisode de chaleur

23 juin :

- Commission Sports et Monde Associatif

28 juin :

- Équipe du conseil municipal au concours des quilles

Madame Peggy ZUCKER rend compte de la réunion à laquelle elle a participé :

9 juin

- Comité syndical des brigades vertes. Pour information l'adhésion annuelle nous coûte 7972€.

2.1 INFORMATION SUR LES ACTES PASSES EN APPLICATION DES DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

2.1.1 DPU

Dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal lui a accordé en date du 20/03/26, Monsieur le Maire informe l'assemblée, que le droit de préemption sur les immeubles suivants n'a pas été exercé :

* L'immeuble sis Section 2 n°59 d'une superficie de 868 m² 3 rue du Général Oehlert appartenant à Daniel ERTZ demeurant 244 rue de la république 68500 Guebwiller

Le conseil municipal en prend acte

3. EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Dans les trois mois suivant son installation, le Conseil municipal doit délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres et déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

L'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités dispose que : « Les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation ».

Indépendamment de ces dispositions, il est précisé que les membres du Conseil municipal bénéficient chaque année d'un droit individuel à la formation d'un montant de 400€ par an (dans la limite de 800€), cumulable sur toute la durée du mandat. La mise en œuvre du droit à la formation relève de l'initiative de chacun des élus et peut concerner des formations sans lien avec l'exercice du mandat. Il est aussi précisé que les élus salariés, fonctionnaires ou contractuels, ont droit à un congé de formation de 24 jours pour toute la durée de leur mandat.

La présente délibération a pour objectif de préciser les orientations et les modalités de mise en œuvre de la formation des élus locaux.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2123-12 à L 2123-14 ainsi que les articles R 1221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil municipal est appelé à délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre ;

Considérant par ailleurs que le droit à la formation en lien avec leur mandat est reconnu au bénéfice des membres du conseil municipal qui ont droit à un congé formation de 24 jours au total pour la durée de leur mandat, quel que soit le nombre de mandats détenus et qui ont la qualité de salarié ;

Considérant que les frais de formation incluant les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement, et constituent une dépense obligatoire de la commune dès lors que l'organisme dispensateur est agréé par le ministère des collectivités territoriales ;

Considérant que les pertes de revenu subies par l' élu du fait de l'exercice de son droit à la formation sont compensées par la commune dans la limite de 21 jours par élu pour la durée du mandat et d'une fois et demie la valeur horaire du salaire minimum de croissance par heure ;

Considérant que, par ailleurs, le montant prévisionnel des dépenses de formation des élus ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal, sans que le montant réel des dépenses de formation ne puisse excéder 20 % du même montant ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'inscrire au budget principal une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus municipaux égale à 2 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du conseil municipal, soit 1 393,15 € ;
- Précise que les formations relatives à l'exercice du mandat doivent être dispensées par un organisme agréé par le ministre des collectivités territoriales et que la prise en charge de la formation des élus sera subordonnée à une demande préalable de remboursement précisant l'objet de la formation et l'adéquation avec les fonctions électives exercées pour le compte de la collectivité, ainsi qu'à la fourniture d'un état des justificatifs de dépenses ;
- Précise que les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n'auront pas été consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits seront affectés en totalité au budget de l'exercice suivant, sans pouvoir être reportés au-delà de l'année au cours de laquelle interviendra le renouvellement de l'assemblée délibérante.

Vote à main levée

Nombre de votants : 19	Dont présents : 16	Dont procuration : 3
Pour : 19	Abstentions :	Contre :

4. RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le rapport sur l'eau aux Conseillers. Il sera tenu à la disposition du public en mairie.

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter le rapport 2025 puis de l'adresser aux services concernés, dont l'Agence de l'eau.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 19	Dont présents : 16	Dont procuration : 3
Pour : 19	Abstentions :	Contre :

5. DIVERS

Questions et information de Mesdames et Messieurs les Conseillers

M. le Maire propose d'organiser, fin septembre ou début octobre, une visite de l'ensemble des équipements communaux afin d'en dresser un état des lieux partagé.

Julien Tripp, conseiller municipal, signale que l'usage détourné du protoxyde d'azote connaît une progression préoccupante et qu'il constitue désormais un véritable fléau, à l'origine de dégâts humains graves. Il propose d'étudier la possibilité de prendre un arrêté municipal interdisant l'usage du protoxyde d'azote sur l'espace public communal, afin de faciliter l'intervention des forces de l'ordre et de leur permettre d'interpeller plus efficacement les usagers en situation d'infraction.

Nicolas Hauss, adjoint, indique que les bacs d'apport volontaire seront maintenus. Il précise également que l'organisation des tournées de collecte des ordures ménagères va évoluer, avec un ramassage désormais effectué tous les 15 jours. Une communication détaillée sur ces points sera diffusée prochainement par la Communauté de communes.

David Houx, conseiller municipal, propose de déplacer la fête des aînés au mois de janvier, afin d'éviter le mois de décembre, déjà très chargé en événements et sollicitations.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30.

Un verre de l'amitié est offert par la municipalité

Le Maire
Nicolas KONRADT

La secrétaire de séance
Amandine FROEHLICH